

Le lait de chaux

La réalisation de la couche d'accrochage est une phase opérationnelle délicate, dont le temps d'exécution est susceptible d'être influencé par de multiples paramètres, parmi lesquels des conditions météorologiques difficiles (température basses et/ou hygrométrie élevée), la nature et la propreté du support (surface fraisée) ou tout simplement le type d'émulsion utilisée.

Partiellement rompue malgré l'utilisation d'émulsion dite à rupture rapide, la couche d'accrochage est susceptible d'être endommagée lors des phases d'application des matériaux de la chaussée, occasionnant salissures des abords du chantier et détérioration des propriétés fonctionnelles de collage.

Par ailleurs, l'émulsion appliquée risque d'être lessivée en cas d'orage et de pluie, provoquant un risque accidentel de pollution de l'environnement (cours d'eau, dispositifs de collecte des eaux pluviales, cunettes et buses...).

Pour pallier ces inconvénients, VINCI Construction propose une solution originale qui consiste à recouvrir l'émulsion répandue et rompue par une protection en lait de chaux.

Des chiffres qui parlent

Des millions de m²
traités à ce jour

1 m³ de lait de chaux
permet de traiter
plusieurs dizaines
de milliers de m²

UNE PROTECTION À TOUTES ÉPREUVES

Après avoir développé une gamme d'émulsions propres (sous la dénomination Emulvia Clean®), VINCI Construction a imaginé une voie complémentaire pour proposer des couches d'accrochage propres en choisissant de protéger l'émulsion après répandage.

Cette protection est constituée d'un lait de chaux dilué appliqué par une « saumureuse » sur la couche d'accrochage rompue avant passage des engins de mise en œuvre des enrobés. Une petite quantité de produit suffit à protéger pleinement l'émulsion.

Cette technique convient à toutes les formulations de couche d'accrochage proposées par VINCI Construction et ne change évidemment en rien leurs qualités.

Ouverture de la chaussée à la circulation des engins de chantier sans décollement de la couche d'accrochage, propreté des engins, du chantier et des avoisinants assurée, préservation de l'environnement pour les riverains, respect de la qualité et de l'intégrité de la couche d'accrochage (maintien d'un collage parfait et par conséquent augmentation de la durabilité des structures),... autant d'atouts pour cette technique simple à utiliser. Sans oublier une diminution de l'effet de chaleur sur le chantier grâce à sa couleur blanche.



Emulvia Clean® est une marque déposée

IMPLANTATIONS

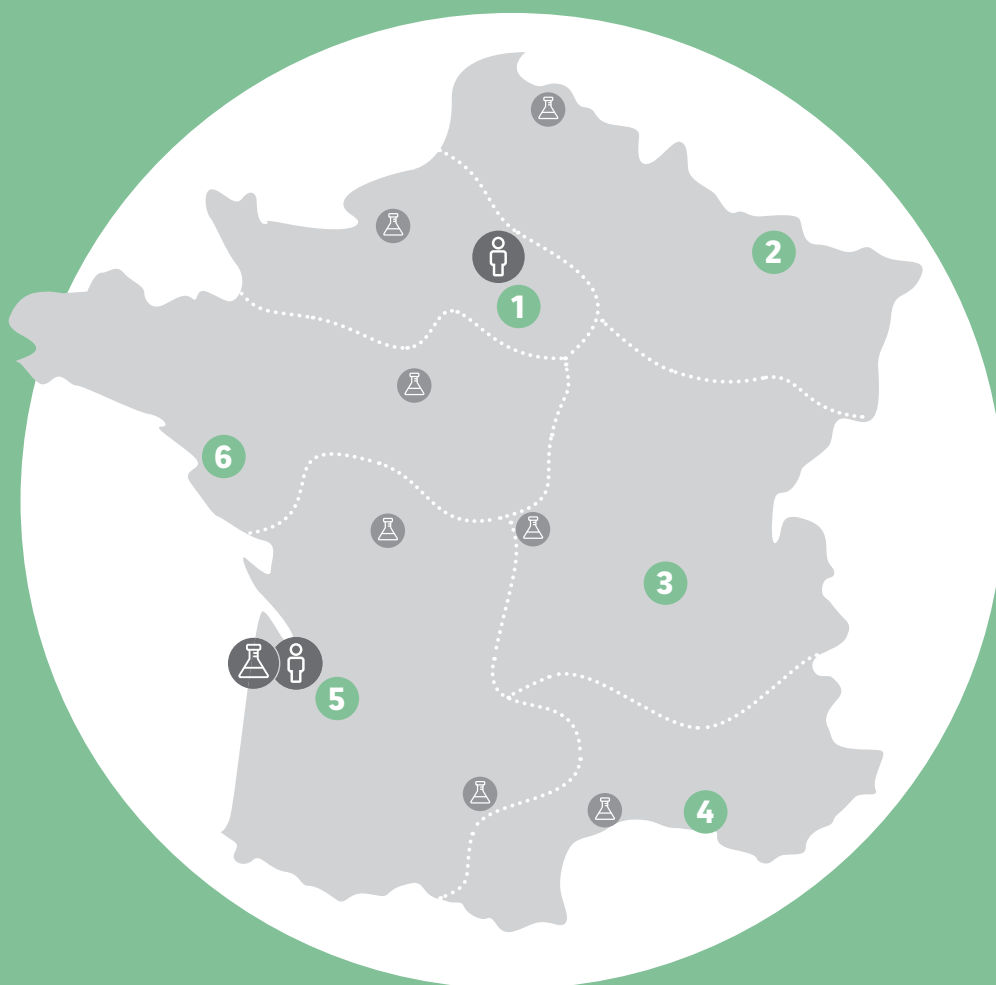
Fort de son expérience et de son expertise reconnue tant en France qu'à l'international, le réseau technique des métiers de la route de VINCI Construction, sous la marque DTE, accompagne les agences et industries de l'entreprise dans leurs multiples activités quotidiennes. Il reflète parfaitement l'organisation décentralisée de l'entreprise et les techniciens sont ainsi au plus proche de leurs clients.

DTE assure des missions d'études, d'assistance et d'expertise pour les sociétés du groupe VINCI, sociétés partenaires ou clients extérieurs.

Qualité et respect de l'environnement sont au cœur des métiers de VINCI Construction et s'inscrivent pleinement dans la démarche de l'entreprise en faveur du développement durable.

Par son travail d'élaboration et de promotion active de nouvelles solutions toujours plus respectueuses de l'environnement, VINCI Construction affirme son rôle d'acteur responsable visant à préserver à la fois les ressources naturelles, le climat et les hommes.

Implantés au plus près de leurs exploitants, les laboratoires étudient tous les besoins en technique routière et apportent les solutions optimales.



Direction technique - Métiers de la route

L'archipel - 1973, Bd de la Défense - 92757 Nanterre Cedex
T/ 33 (0)5 57 92 07 50



Direction technique - Métiers de la route

Centre de recherche de Mérignac
22, rue Thierry Sabine - BP 20067 - 33703 Mérignac Cedex
T/ 33 (0)5 57 92 07 50

1 DTE Ile-de-France - Normandie
T/ 33 (0)1 60 13 14 10

2 DTE Nord-Est / Belgique
T/ 33 (0)3 87 51 39 88

3 DTE Centre-Est
T/ 33 (0)4 72 30 51 00

4 DTE Sud
T/ 33 (0)4 42 22 23 46

5 DTE Sud-Ouest
T/ 33 (0)5 57 92 24 90

6 DTE Centre-Ouest
T/ 33 (0)2 40 30 04 44